

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL d'HILLION SÉANCE du lundi 22 JUIN 2026

Date de convocation : 16 juin 2026
Date d'affichage : 16 juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 23
Nombre de Conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Étaient présents : V. Rebours – M. Cosson – A. Mercier – I. Crézé – A. Bré – V. Rosnarho – B. Lorand – M. Colas – A. Jégovic – A. Perros – M. Devrand – F. Le Meur – D. Boulaire – F. Udo – Y. Verstraete – E. Penn-Favalier – V. Gaudu – M. Berthaud – A. Messaglio – V. Amato – F. Levêque – A. Chaplain – M. Pignorel – O. Gallet – G. Tardivel-Kerguen – O. Leva & M. Briens formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : V. Amato donnant procuration à A. Messaglio, A. Chaplain donnant procuration à A. Mercier, O. Gallet donnant procuration à M. Briens, O. Leva donnant procuration à G. Tardivel-Kerguen.

Étaient absents : néant

Madame Isabelle Crézé est nommée secrétaire et Madame Gwénaëlle Tardivel-Kerguen, secrétaire adjointe.

OBJET :

TARIFS COMMUNAUX 2026 – mises à jour

Rapporteur : Morgane COLAS, Adjointe chargée des Finances et des ressources humaines

Chaque année, au mois de décembre, les tarifs communaux font l'objet d'un examen avant une éventuelle actualisation. La délibération adoptée par le Conseil Municipal lors de la séance du 15 décembre 2025 a acté les tarifs communaux pour l'année 2026, à l'exception, comme indiqué à cette occasion, des tarifs liés à la saison culturelle et des tarifs relatifs aux prestations liées au service Enfance-Jeunesse-Education-Famille.

Concernant la programmation de la saison culturelle, celle-ci courant habituellement de l'ouverture de la saison se tenant généralement en septembre jusqu'au printemps de l'année suivante, les tarifs sont applicables du 1^{er} septembre au 31 août.

Une évolution de la grille tarifaire existante est souhaitable afin d'adapter le prix d'entrée des spectacles en fonction des coûts réels supportés par la collectivité. Les frais inhérents à l'accueil de spectacles n'incluent pas seulement le prix du contrat de cession, mais aussi, selon les cas, la location de matériel, des frais annexes divers (transport, hébergement, repas des artistes et des équipes de techniciens...), des prestations extérieures (SSIAP, régisseurs, SACEM/SACD...).

D'autre part, la notion de classification des spectacles, qui spécifiait « Premium » pour certaines affiches, pourrait être interprétée comme une évaluation qualitative ou une mise en avant de la notoriété de certains artistes, ce qui s'éloignerait de l'objectif premier de soutien au monde artistique et à toutes les œuvres culturelles au sens large.

Cette modularité de tarifs proposée permettra d'assurer une gestion plus efficace de la programmation culturelle.

Depuis la rentrée scolaire 2025, les tarifs des prestations liées au service Enfance-Jeunesse-Education-Famille ont été adossés à la temporalité du calendrier scolaire. Il est donc proposé une révision des tarifs pour l'année scolaire 2026-2027, applicable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Dans la suite de la délibération du 15 décembre 2025, relative aux évolutions de tarifs pour l'année 2026, il est proposé d'instaurer la même augmentation de 1,7%.

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le **23 JUIN 2026**

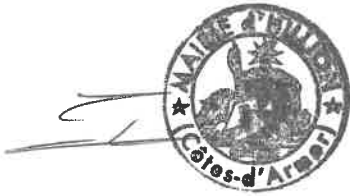
ID : 022-212200810-20260623-2026_DB_076-DE

L'ensemble des tarifs visés est regroupé dans l'annexe jointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** les tarifs communaux pour les services visés, recensés dans les tableaux annexés, qui entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Isabelle CRÉZÉ,
Secrétaire de séance



Vincent REBOURS,
Maire

